



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 22.11.2022

Objet : Question parlementaire n° 7029 du 20 octobre 2022 de Monsieur le Député Mars DI BARTOLOMEO et Monsieur le Député Yves CRUCHTEN concernant "Mesures sociales pour aider les personnes physiques et les ménages"

Monsieur le Ministre,

En date du 20 octobre septembre 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe au Ministre à la Grande Région et au Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Mars DI BARTOMOLEO et Monsieur le Député Yves CRUCHTEN.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre à la Grande Région

(s.) Corinne Cahen